



COMMUNIQUE
Paris, le 12/11/2019

MARSEILLE : MISE EN PLACE D'UN RADAR DE POLLUTION

Depuis hier matin, lundi 11 novembre 2019, et jusqu'à la fin de la semaine Atmosud, organisme surveillant la qualité de l'air dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, expérimente à Marseille un radar éducatif dit de pollution. Ce radar calcule la pollution de chaque véhicule. L'association « 40 millions d'automobilistes » craint que ce radar pédagogique ne se transforme en un nouvel outil de répression.

Durant toute la semaine, le radar de pollution passe au crible chaque véhicule qui passe et indique par un panneau lumineux le résultat obtenu : acceptable, médiocre ou mauvais. L'objectif de ce test est d'identifier les véhicules les plus polluants et d'avoir une meilleure connaissance du parc de véhicules à Marseille. Pour « 40 millions d'automobilistes » un tel radar consiste à montrer du doigt, à désigner. Il n'y a rien de plus stigmatisant que ce genre d'outil.

« Le radar indique le niveau de pollution du véhicule en 3 mots : acceptable, médiocre ou mauvais. Le mot « bon » n'existe pas. On part donc du principe qu'il faut taper sur l'automobile. Mais il ne faut pas oublier qu'à termes toutes ces données vont servir à renforcer le système de la vignette Crit'Air et à agir sur les jours de restrictions de circulation. L'action dite de sensibilisation est une mascarade à l'encontre des automobilistes » s'indigne Daniel QUERO, président de « 40 millions d'automobilistes ».

« Lorsqu'on a acheté nos véhicules, en s'endettant peut-être en prenant un crédit, et que l'on a réalisé les démarches pour la carte grise, en la payant, est-ce qu'il y avait une date de péremption ? Nous a-t-on parlé qu'il y aurait une date limite d'utilisation de notre véhicule ? Non, on nous a dit d'investir dans ce modèle de véhicule pour pouvoir rouler et pour bénéficier d'un bonus écologique lors de l'achat ! Ne serait-on pas en train de marcher sur la tête ? » s'insurge Pierre CHASSERAY, délégué général de l'association.

Dans les semaines à venir, l'association « 40 millions d'automobilistes » lancera une action à l'encontre de ces mesures qui pénalisent les ménages les plus faibles.

CONTACT :

Julie HAMEZ
presse@40ma.net
Tél. : 02 43 50 06 35
Port. : 06 10 07 48 26



www.fil-conducteurs.com



@40MA – 40 millions d'automobilistes
@PChasseray – délégué général



www.40millionsdautomobilistes.com



A propos de « 40 millions d'automobilistes » 40 millions d'automobilistes est une association d'intérêt général, porte-parole des automobilistes raisonnables et défenseur de leurs intérêts. Elle est active tant sur le plan national qu'europpéen. Elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver l'automobilité, facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages. www.40millionsdautomobilistes.com